

Le Courrier de Tychique

Correspondance à adresser à
M. Jean Marc Chabanon
168, Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N° 218

« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »

Bossuet « *Traité de l'amour de Dieu et de soi-même* »

Dimanche 25 novembre 2007

XXVI^{ème} et dernier Dimanche après la Pentecôte.

Retour sur un sermon...

Ne disposant, pour l'instant, que de la version « audio » du sermon de Mgr Tissier de Mallerai, je ne puis que me fier à ma mémoire et aux quelques notes que j'ai prises, en l'écoutant plusieurs fois, pour exprimer les impressions que celui-ci m'inspire.

Il est évident, tout d'abord, que le ton de ce « *petit discours* », comme il s'est plu à l'appeler, tranche nettement avec ce que l'on avait entendu bien souvent jusqu'alors ! Ça rappelle un peu l'Écriture Sainte « *Que votre langage soit : Oui ? oui, Non ? non : ce qu'on dit de plus vient du Malin !* » (Matt. V-37 ; Jac. V-12) Ce qui explique peut-être la brièveté de son sermon : 14 minutes !

Mais j'ai noté, dans ce court laps de temps, quelques incises qui ne manquent pas d'intérêt... C'est ainsi que Monseigneur a évoqué la précipitation de ceux qui ont parlé de « *victoire* » après la publication du « *Motu proprio* » : « *C'est la victoire ! Nous avons la victoire !...* » Et il dit : « *Quelle terrible erreur !... Pas de précipitation !... Ne chantons pas la victoire ! Continuons le combat !* » Puis rendant hommage au combat de « *nos chers parents et grands-parents* » qui dure depuis 40 ans, il a balayé tous les espoirs trop vite envisagés par certains : ce combat pourra « *bien encore durer 20 ou 30 ans* » ! Voilà pour le champagne et le Te Deum !

Et puis, il y a le Concile ! Alors que l'abbé Célier écrit dans son livre « *Benoît XVI et les traditionalistes* » que ce concile « *mérite respect et adhésion* » (p.70-71) Mgr Tissier de Mallerai, lui, dit tout le contraire et répète plusieurs fois qu'il faut « *balayer les erreurs conciliaires* ». Comme on le voit, le subordonné n'est pas tout à fait sur la même longueur d'ondes que son Supérieur !...

Ce qui n'empêche qu'il continue sa chevauchée dans les prieurés et les chapelles pour vendre ce livre, « *ralliériste* » jusqu'à la moelle ! Combien de temps sera-t'il encore protégé ? Que faudra-t'il donc qu'il écrive encore pour mériter un prieuré aux Iles Kerguelen ou au Groenland ?

Quel accueil est-il réservé aux demandeurs du « Motu proprio » !...

Un de mes lecteurs, **prêtre de paroisse**, m'a fait parvenir une note de Mgr Chauvet, en date du 26 septembre 2007 intitulée : « *Mise en place du Motu proprio à Paris* ». Cette note a été « *distribuée à l'ensemble des curés parisiens* ». C'est donc du sérieux. Qu'y lisons-nous ? Ceci : « *Si des demandes de célébration, selon le missel de 1962, se présentent dans votre paroisse, vous voudrez bien les étudier avec générosité* » Evidemment, Mgr Chauvet ne parle pas du missel de St Pie V, mais de celui de 1962, mais enfin, il demande d'étudier les demandes présentées « *avec générosité* ». C'est rassurant. Voyons donc comment le prélat conçoit la « *générosité* » :

« *Prendre rendez-vous avec celle ou celui qui demande une telle célébration. Vérifier la consistance paroissiale de ce groupe : noms et adresses des demandeurs pour vérifier s'ils sont sur le territoire paroissial. Que souhaitent-ils ? Le latin ? Le grégorien ? Une messe en latin selon le missel de Paul VI pourrait peut-être répondre à leurs attentes* » On ne peut pas être plus généreux ! ... Sur « *La question des sacrements* » voici ce que l'on découvre :

« *Prendre le temps de discerner la demande. Veulent-ils le rituel ? Le latin ? On peut très bien célébrer le baptême et le mariage en latin selon les rituels en vigueur.* (Les « rituels bâtards » - dixit Mgr Lefebvre) *Sont-ils de la paroisse ? Si oui, qui va célébrer ? Si c'est un prêtre ami, ou de la famille, vérifier sa situation canonique.* *Si on demande un prêtre, c'est au curé de désigner le célébrant. (...) Enfin, la question des obsèques : nous proposerons*

une liste de prêtres diocésains capables de célébrer pour éviter l'arrivée de prêtres « tous azimuts ». Il est de toute façon préférable que ce soit des prêtres du diocèse de Paris qui célèbrent selon ce missel pour **souligner la communion et permettre une intégration dans les paroisses du diocèse.** »

« Générosité », vous dis-je !... C'est net ! On ne peut même pas dire que c'est hypocrite car le but recherché est clairement exposé : « **permettre une intégration dans les paroisses du diocèse** » !

Nous voulons espérer que les fidèles « tous azimuts » (prêtres et laïcs) qui souhaitent la signature rapide d'une paix avec les anti-christs qui occupent le Vatican, se souviendront de la mise en garde de Mgr Tissier de Mallerais contre cette promesse mortifère : « *Signez et après vous ferez ce que vous voudrez !* » Les signes annonciateurs du piège sont ni manifestes et si nombreux que personne ne comprendrait une telle imprudence.

Catalogue général 2007 des Editions « D.P.F. »

Il vient d'être publié et contient, sur 222 pages, une liste impressionnante de livres que l'on peut se procurer à la S.A. « DPF », La Caillauderie, 86170 – Chiré en Montreuil. Son prix (6 €) est remboursé au premier achat. Nous souhaitons qu'il intéresse beaucoup de lecteurs en quête d'un ouvrage qu'ils ne trouvent peut-être pas ailleurs.

Etat de l'Eglise conciliaire après le Motu proprio.-

Mgr Jean-Luc Bouilleret est l'actuel évêque d'Amiens. Il vient de répondre, en ces termes, à la récente demande des fidèles de la FSSP X en quête d'un lieu de culte :

*« Suite à la perte de leur lieu de culte (sur une décision des pouvoirs publics) les fidèles de la Fraternité St Pie X et leur pasteur réclament au nom du Motu proprio du Saint Père Benoît XVI un édifice religieux pour leurs célébrations. (...) En suivant Mgr Lefebvre, les membres de la Fraternité St Pie X se sont séparés de l'Eglise en 1988 à la suite d'un acte de désobéissance de ce prélat. Ils sont ainsi devenus **intégristes**. (Ah ? Ils ne l'étaient pas avant ?) Ils se sont volontairement éloignés de l'autorité du pape, et ne reconnaissent pas l'ensemble des acquis de Vatican II, notamment la liberté religieuse et l'œcuménisme. Depuis mon arrivée en 2003, les membres de la Fraternité St Pie X ont, de ce fait, ignoré mon existence. Je suis très surpris qu'ils viennent aujourd'hui me présenter leur demande. J'ai cependant mis à leur disposition, d'une manière exceptionnelle, une église du diocèse d'Amiens pour qu'ils puissent célébrer les funérailles d'un de leur fidèle (sic) **C'est le plus que je puisse leur accorder.** » Amiens, le 14 novembre 2007. Jean-Luc Bouilleret.*

C'est donc une fin de non recevoir pure et simple !...

Voilà le genre de délicatesse qui nous attendrait, si la FSSP X signalait !

En guise de commentaires.-

Notons les griefs de **Mgr Bouilleret** : les fidèles de la FXXP X se sont séparés de l'Eglise et se sont éloignés de l'autorité du pape. Donc a contrario, ce n'est pas son cas. **Il est en pleine communion avec le pape et l'Eglise.** C'est sans doute à ce titre que le vendredi 16 novembre de 14h00 à 19h30 et le samedi 17 novembre, de 9h00 à 17h30 des conférences ont été organisées, au **centre diocésain d'Amiens**, et annoncées par « *Eglise Catholique de la Somme* ». Le conférencier, Olivier Florant y est présenté comme « *Conseiller conjugal et... sexologue* » ! Il venait sans doute y présenter son livre : « *Ne gâchez pas votre plaisir, il est sacré. Pour une liturgie de l'orgasme.* » La décence la plus élémentaire m'empêche de citer les passages de son livre les plus « scabreux », mais pour que chacun puisse néanmoins mesurer l'étendue du désastre en voici un aperçu. Olivier Florant y propose « *un parallèle audacieux – mais conforme à la doctrine traditionnelle – entre l'acte sexuel conjugal et le sacrement de l'eucharistie* » Comme je l'ai déjà écrit (« *Courrier de Tychique* » n° 215) bien que je ne prétende pas porter l'auréole de la sainte chasteté, je préfère néanmoins m'être « *séparé de l'Eglise et éloigné de l'autorité du pape* » dont se réclame Mgr Bouilleret.

Les « faiblesses de Renaissance Catholique »...

Quelques amis, sans doute mal informés, s'étonnent des dérives de ce mouvement. Il y a pourtant un certain temps que des mises en garde sont publiées, notamment dans « *La Politique* » de Ph. Ploncard d'Assac (par exemple dans le n° 77 de novembre 2007 (p. 5). J'avais, moi-même alerté Mgr Lefebvre de ces dérives. J'invite les lecteurs de mon livre « *Mgr Lefebvre, tout simplement* » à lire **la réponse manuscrite** qu'il m'a adressée à ce sujet, **le 7 mars 1990** (p. 129) ... il y a plus de 17 ans !...